



La mesure collective et participative du bien-être dans les agendas 21

Méthodologie SPIRAL (Societal Progress Indicators for the Responsibility of ALL)

24 et 25 juin 2013 à LABEGE (6energy+, 163 rue Colombier)

Présentation de SPIRAL :

Partant de l'objectif de cohésion sociale, définie comme étant **la capacité de la société à assurer le bien-être de tous, générations futures incluses par la coresponsabilité** (ou responsabilité sociale partagée) des acteurs publics et privés, le Conseil de l'Europe propose dans son Plan d'action pour la cohésion sociale une méthodologie participative/collaborative (dénommée méthodologie SPIRAL) pour **définir le bien-être et construire des indicateurs de progrès dans le bien-être avec les citoyens**. Cette méthodologie, mise au point avec une communauté de plusieurs centaines de villes, villages, institutions publiques (écoles, hôpitaux, etc.) ou privées (entreprises) et de praticiens de différents pays, permet de co-construire, co-réaliser et co-évaluer des plans d'action pour le bien-être de tous, concertés à l'échelle d'un territoire, d'une institution ou d'une entreprise.

La méthodologie SPIRAL s'inscrit dans une démarche proche de celle des agendas 21, notamment par la promotion d'un processus de concertation au niveau local basé sur une **approche de coresponsabilité entre acteurs locaux et habitants**. Elle peut en constituer un complément particulièrement enrichissant, non seulement pour **mieux intégrer la dimension sociale dans les agendas 21** mais également pour permettre **une participation citoyenne plus systématique et durable**. Vice-versa l'intégration de l'expérience des agendas 21 dans la démarche SPIRAL répond à des questions clés qui se posent aux collectivités qui l'utilisent, notamment sur les problématiques plus spécifiques de **gestion des ressources locales et de transition écologique du territoire**.

La méthodologie SPIRAL se distingue d'autres méthodologies participatives par le fait qu'elle est entièrement **ouverte et systématisée** :

- elle se détache d'une approche par les besoins pour mettre en avant une **approche sur le sens de la vie ensemble** que ce soit sur un même territoire où sur un lieu de travail,
- elle assure un **droit de parole égal pour tous**, quelle que soit la condition sociale de chacun,
- elle est **inclusive de la diversité** des expressions et des cultures,
- elle permet la **construction de synthèses à différents niveaux**, depuis les groupes de citoyens jusqu'au niveau global sans perdre la richesse des formulations.

Elle constitue donc une base solide pour le renforcement de la démocratie par la prise en compte systématisée de la parole des citoyens.

Contexte local :

Au moment où les Agendas 21 se développent partout en France, il est indispensable d'examiner leur vision stratégique en matière de cohésion sociale et, plus largement, d'interroger les politiques de développement durable sur leur capacité de transformation sociale.

C'est pourquoi le CGDD a confié en 2011 – 2012 à la DREAL, épaulée par le CETE, l'animation d'un atelier de travail avec six collectivités : le Conseil Régional, les communes de Colomiers, Saint Geniès Bellevue et de Saint Orens de Gameville ; la communauté de communes du Réalmontais, et le le Pays du Val d'Adour. Après un travail important sur la définition de la cohésion sociale dans les Agendas 21, les participants ont échangé sur la mesure du bien-être, notamment à partir des présentations, d'une part, de l'Analyse des

Besoins Sociaux réalisée par le CCAS de Saint Orens de Gameville (31), et d'autre part, du travail effectué par le Conseil Régional Midi-Pyrénées sur les indicateurs régionaux de développement durable et sur les indicateurs stratégiques et d'action liés à la cohésion sociale dans le cadre de l'Agenda 21.

Lors du débat sur les indicateurs de bien-être, la question de la prise en compte du ressenti a notamment été soulevée par certains participants, ces derniers s'interrogeant sur la façon de le réhabiliter dans les statistiques.

La formation :

Les discussions engagées depuis un an entre le Conseil de l'Europe et le Commissariat Général du Développement Durable pour faire le lien entre les agendas 21 et la méthodologie SPIRAL et le séminaire de début juillet 2012 sur agendas 21 et cohésion sociale ont conduit à la conception d'un projet pilote avec un noyau de collectivités territoriales déjà engagées dans les agendas 21 et intéressées à utiliser la méthodologie SPIRAL. La présente formation est la première étape de ce projet.

Objectifs :

- Permettre aux collectivités territoriales qui développent déjà un agenda 21 et qui le souhaitent, d'acquérir les bases de la méthodologie SPIRAL et les accompagner dans son utilisation
- Élaborer avec elles et à partir de l'expérimentation locale, un cadre méthodologique intégrant les démarches agenda 21 et cohésion sociale, qui sera mis à disposition d'autres collectivités intéressées, que ce soit en Midi-Pyrénées ou dans d'autres régions de France.

Programme et méthodologie :

La formation passera en revue les différentes étapes avec une simulation de l'ensemble du processus (exercices pratiques en salle), en cherchant à mettre en évidence les complémentarités avec les agendas 21 tout en prenant en compte la diversité des attentes des participants.

24/06/13	Matin 9:00-13:00	Accueil des participants et présentation de la formation Synthèse des attentes (réponse aux enquêtes) Cadre conceptuel et politique : Plan d'action pour la cohésion sociale du Conseil de l'Europe, méthodologie SPIRAL. Complémentarités avec les agendas 21. Proposition de synthèse Simulation du premier cycle de SPIRAL
	13:00-14:00	Repas
	Après-midi 14:00-18:00	Simulation du deuxième cycle avec les groupes homogènes – 1 ^{ère} réunion Découverte et utilisation du logiciel ESPOIR pour le traitement des critères de bien-être et mal-être. Élaboration des synthèses (pouvant se prolonger en soirée pour ceux qui sont disponibles)
25/06/13	Matin 9:00-13:00	Analyse des résultats des synthèses et des corrections à apporter Suite de la simulation avec la deuxième réunion de restitution et l'élaboration d'un plan d'action. Perspectives sur les étapes suivantes
	13:00-14:00	Repas
	Après-midi 14:00-18:00	Élaboration d'un programme de travail pour les prochains mois avec les différents participants et prévision éventuelle d'une deuxième formation. Présentation du site WEB SPIRAL, organisation de l'appui à distance et organisation en réseau. Clôture des travaux.

Pour les collectivités désireuses de se lancer dans cette démarche immédiatement après la première session, la Division Recherche et Anticipation de la Cohésion Sociale du Conseil de l'Europe assurera un appui personnalisé à distance (notamment via le nouveau site collaboratif WEB de SPIRAL) . La DREAL assurera, quant à elle, la capitalisation méthodologique en lien avec la Division Recherche et Anticipation de la Cohésion Sociale et en partenariat avec le CGDD.

Intervenant :

Samuel THIRION, Conseil de l'Europe

Cible :

La formation s'adresse en priorité aux collectivités en démarche Agenda 21 qui souhaitent appliquer l'approche SPIRAL.

Pour plus d'informations sur SPIRAL : <https://wikispiral.org>

Lieu de la formation

**6nergy+ (Groupe GAMBA)
163 rue du Colombier
31670 LABEGE**

En voiture	En métro + bus	En train
De l'Aéroport Toulouse/Blagnac, de la Gare Toulouse/Matabiau, de Bordeaux, de Tarbes : Direction Montpellier, sortie 19 De Montpellier : Direction Toulouse centre, sortie Le Palays/Labège	Métro ligne B (direction Ramonville) + Bus lignes 79 (arrêt Campus de Bissy)	Gare SNCF Toulouse/Matabiau – Gare SNCF Labège Innopo



